BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 27 mai 2016	***N° 2016-332***

Convocation du 20 mai 2016
Aujourd'hui vendredi 27 mai 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
M. Jacques GUICHOUX à Mme Michèle FAORO
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY
Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE
M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON
Mme Andréa KISS à M. Michel VERNEJOUL
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON
Mme Maribel BERNARD à M. Erick AOUIZERATE
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Anne BREZILLON à M. Nicolas BRUGERE
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET
M. Marik FETOUH à Mme Gladys THIEBAULT
M. Nicolas FLORIAN à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Dominique IRIART à M. Jean-Jacques BONNIN
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Virginie CALMELS à M. Franck RAYNAL à partir de 10h20
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT jusqu'à 10h15
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Martine JARDINÉ à partir de 11h35
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Gérard CHAUSSET jusqu'à 10h10

Mme Chantal CHABBAT à Mme Christine PEYRÉ à partir de 11h15
M. Jean-Louis DAVID à M. Stéphan DELAUX à partir de 10h40
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h00
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 10h15
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 11h50
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA de 10h20 à 11h50
Mme Magali FRONZES à M. Philippe FRAILE MARTIN à partir de 11h30
M. Guillaume GARRIGUES à M. Daniel HICKEL à partir de 10h30
Mme Conchita LACUEY à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h45
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h30
M. Michel POIGNONEC à M. Pierre LOTHAIRE jusqu'à 10h40
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h35
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir 10h50

EXCUSE(S) :

Monsieur Jacques COLOMBIER.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Fabien ROBERT à partir de 11h30

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 27 mai 2016**	***Délibération***
	Direction générale Valorisation du territoire **Direction appui administrative et financière DGVT**	***N° 2016-332***

Bordeaux UEFA EURO 2016 - évaluation des surcoûts et nouvelles recettes liés à l'accueil de l'évènement au regard du contexte local, national et international - Décision - Autorisation

---

Monsieur Michel HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le 10 juin prochain, démarrera l'UEFA Euro 2016 en France. Le premier match sur Bordeaux se tiendra le 11 juin à 18h. S'en suivront 4 matchs supplémentaires, pour se terminer par un quart de finale, le 2 juillet au nouveau Stade de Bordeaux.

Le contexte international et les affiches de matchs ont imposé aux services de réétudier les dispositifs d'accueil, notamment en lien avec les questions sécuritaires et de transports.

Par ailleurs, en prenant compétence pour l'organisation de l'évènement, Bordeaux Métropole doit s'assurer de la mise à disposition du Stade en se conformant aux aménagements spécifiques d'un tournoi international de cette envergure. Ces aménagements sont confiés à la ville de Bordeaux, signataire du contrat de stade avec l'UEFA et du contrat de partenariat avec la société exploitante du stade.

Il convient donc de réévaluer les coûts de l'opération pour permettre aux habitants de la Métropole ainsi qu'aux visiteurs d'être accueillis pour cet événement dans des conditions optimisées.

1) Renforcement des dispositifs sécuritaires

a) contexte

Les événements de novembre 2015 en France ont largement contribué à faire évoluer les conditions de sécurité de tous les dispositifs d'accueil de l'UEFA EURO 2016.

Une première circulaire interministérielle datant de mars 2015 imposait un certain nombre de contraintes aux organisateurs des « fan zones » afin d'aménager un espace de rassemblement de personnes dans de bonnes conditions de sécurité.

Au mois de février 2016, une nouvelle circulaire ministérielle faisant suite aux attentats de novembre a nécessité de renforcer les conditions de sécurité au niveau de la « fan zone », programmée à Bordeaux sur l'Esplanade des Quinconces. Cette dernière exige la systématisation de la palpation et la possibilité de

recourir à la détection de métaux, la mise en œuvre de vidéo protection à l'intérieur comme à l'extérieur de la « fan zone », la mise en place de consignes, l'augmentation du nombre d'agents de sécurité, un contrôle d'accès et une fermeture de l'espace élargis à la zone d'animation avec double barriérage, la délocalisation du poste de commandement et du poste médical avancé. Autant de dispositifs complémentaires à prévoir afin de garantir l'optimisation du niveau sécuritaire à l'intérieur de la « fan zone », dont le prévisionnel est estimé à 960,5K€ HT (voir annexe Budget Fan Zone).

La question du maintien de ces espaces avait fait débat après les évènements du 13 novembre 2015. L'Etat, l'UEFA et les Sites-hôtes ont unanimement considéré que cet aménagement permettait d'éviter de laisser se disséminer les nombreux non porteurs de billets (locaux ou visiteurs) dans la ville et de proposer une zone de rassemblement sécurisée et dotée des dispositifs de prévention en terme de secours, d'assistance et d'intervention.

Ces mesures sécuritaires complémentaires ont également une incidence sur la circulation des transports en commun à proximité de la « fan zone ». En effet, la systématisation de la palpation et la clôture de l'espace animation entraînent inévitablement un ralentissement des flux des accès dans la « fan zone » et nécessitent un déplacement des accès à proximité immédiate des voies de tramway, ce qui peut constituer un risque d'encombrement de ces dernières au niveau de l'hémicycle de la colonne des Girondins. Or, l'arrêt de la circulation de tramway ne peut être envisagé, notamment les jours de match, puisqu'elle conditionne l'accès des porteurs de billets au stade depuis la gare et le centre-ville. L'arrêt du tramway sur certaines portions n'est pas non plus envisageable.

Ce rassemblement potentiel de personnes sur les voies de tramway représente de plus un risque pour les usagers piétons qui pourraient être victimes de la méconnaissance du site où les deux voies de tramway se croisent, constituant des conditions potentiellement accidentogènes.

Par conséquent, il est proposé un déploiement d'agents de sécurité dimensionné en fonction des jauges estimées sur la « fan zone » (cf. annexes) afin de garantir la continuité de fonctionnement du service, ainsi qu'une sécurisation optimisée de l'espace dont le coût est estimé à 509,6 K€ HT.

b) Bilan financier du renfort de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de la « fan zone »

L'ensemble de ces aménagements dont les éléments sont précisés en annexes devraient donc représenter un surcoût d'environ 1 470,1 K€ HT.

La densité de l'ensemble de ces dispositifs complémentaires ont conduit les villes et sites-hôtes de l'événement, par la voix du Club des Sites-hôtes, à interroger l'Etat et l'UEFA sur leur capacité à accompagner ces surcoûts, impossibles à assumer par les seules collectivités territoriales.

L'UEFA s'est tout d'abord engagée à renforcer tout le dispositif de sécurité au niveau du stade conformément aux préconisations ministérielles, dans la mesure où la gestion du site leur revient pour la compétition. Par ailleurs, l'instance européenne du football a accepté de contribuer financièrement au financement des « fan zones » sur les 10 sites-hôtes, avec une proratisation liée au nombre de jours d'ouverture, au nombre de visiteurs pouvant être accueillis et à la qualité du programme d'animation prévu. Bordeaux Métropole va ainsi pouvoir bénéficier d'une participation complémentaire de l'UEFA à hauteur de 520 K€. Cette dernière sera effectuée soit directement par l'UEFA, soit par l'intermédiaire de la Fédération Française de Football (FFF).

De son côté, l'Etat prévoit de proposer un plan spécifique pour sécuriser l'espace public autour du stade et de la « fan zone », mais également sur tous les espaces publics du territoire constituant un risque potentiel. Parallèlement à cette mesure, l'Etat a également pris à sa charge 80 % des coûts liés à la vidéoprotection des « fan zones » et s'est engagé par ailleurs à accompagner financièrement les sites-hôtes avec une participation de 8 M€ (incluant la vidéo-protection) pour le renforcement desdites « fan zones » (dont 734 K€ pour Bordeaux Métropole). Cette participation financière au bénéfice de Bordeaux Métropole s'établirait à 1 254 K€, sur la base d'une proratisation des coûts de sécurité entre les différents sites-hôtes.

Par conséquent, déduction faite de ces recettes, l'ensemble de ces aménagements directement liés à la nécessité de renforcer le niveau sécuritaire de la « fan zone » entraînerait un surcoût pour Bordeaux Métropole estimé à **216,05 K€ HT** (soit 408,19 K€ en montant budgétaire).

SECURITE

Montants HT	Fan zone	sécurité transports	surcoût total
Surcouts sécurité	960 487,00 €	509 604,00 €	1 470 051,00 €

		UEFA	ETAT	Total recettes	**Surcout résiduel sécurité***
Recettes sécurité	Maxi	520 000,00 €	734 000,00 €	1 254 000,00 €	**216 051,00 €HT**

**intégrant le surcoût de la sécurité des transports*

2) Renfort de l'offre de transport en commun et plan de mobilité

a) Contexte

Le montant initial prévu de la mise en place de la totalité du plan de mobilité destiné à l'accueil de l'événement était estimé à 450 K€ HT pour des recettes initiales prévues de 300K€. Ces derniers tenaient compte du renfort de l'offre les jours de match ainsi que le renfort de l'offre fan zone (cf. annexes). Il prévoyait également des mesures complémentaires et des coûts de gestion et de location de parking.

Afin d'affiner la mise en œuvre de ce plan, il a été nécessaire de prévoir en complément, une étude afin d'envisager une nouvelle sortie au niveau du parking du parc des expositions et les travaux correspondants, l'aménagement de surface de la piste d'accélération de motos où est prévu un parking de bus ainsi que la pose et la dépose de la signalétique appropriée pour l'événement. Les coûts de ces aménagements sont quasiment couverts par le budget initial programmé sur les coûts aléatoires et de gestion de parking (218,8 K€ HT contre 190 K€ HT prévus initialement, voir annexe Plan de mobilité). Cette gestion a en effet été négociée avec l'UEFA qui a accepté d'en assurer la prise en charge qui revenait initialement à Bordeaux Métropole.

Par ailleurs, au regard des directives de l'autorité préfectorale, toujours pour des questions de sécurité, il est obligatoire de prévoir un plan de circulation spécifique autour de la « fan zone ». Les services de sécurité publique de l'Etat, et plus particulièrement le RAID, imposent un périmètre autour de la « fan zone » à l'intérieur duquel le stationnement et la circulation peuvent être proscrits en fonction des jauges programmées sur la « fan zone ». L'aménagement de ce plan, consommateur en mobilisation humaine et matérielle (dont signalétique), est estimé quant à lui à 80 K€ HT.

De plus, l'ensemble de ces dispositifs complexes, directement liés aux renforts de la sécurité, demanderont un plan de communication spécifique concernant les aménagements supplémentaires liés aux transports et à la mobilité (dispositifs de contrôle et d'accès, informations riverains, commerçants, plans etc...), dont le montant a été évalué à 50 K€ HT et qui devra être imputé sur la ligne budgétaire « communication » de l'Euro.

Concernant la problématique des transports en commun, plusieurs paramètres ont conduit Keolis à revoir le renfort d'offre des transports en commun.

Tout d'abord, au regard des jauges de fréquentation attendues de la « fan zone » (fonction du tirage au sort et notamment des affiches des matchs à Bordeaux, ainsi que des matchs de l'équipe de France), un besoin complémentaire a été mis en évidence par Keolis afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau. Ce renfort, précisé en annexe, est indispensable, notamment pour évacuer l'esplanade des Quinconces en fin de soirée. Il est à noter que des recommandations préfectorales amènent à prolonger le renfort jusqu'à deux heures du matin certains soirs. En effet, il est préconisé de fermer la « fan zone » en même temps que les principaux bars afin d'éviter de nouveaux rassemblements autour de ces derniers et d'encourager ainsi le public à rejoindre son lieu d'hébergement, réduisant par voie de conséquences les risques et les troubles à l'ordre public.

Ce renfort est également incontournable pour assurer notamment la desserte du stade les jours de match à Bordeaux, conditionnant le remplissage du stade avant le début de la rencontre.

A ces contraintes, vient se rajouter le caractère spécifique du match du 21 juin à 21 h, se déroulant en même temps que les animations de la fête de la musique, et concernant un pays frontalier voisin, l'Espagne, occasionnant par conséquent des difficultés complémentaires, nécessitant le déploiement de dispositifs dédiés.

Le travail collaboratif entrepris avec les fédérations nationales des équipes qui évolueront à Bordeaux laissent présager de nombreux visiteurs dans la ville, dont plusieurs dizaines de milliers de personnes par nation ne pourront être détentrices de billets pour se rendre au stade. Il est également annoncé qu'un certain nombre de visiteurs éliront résidence 3 à 4 jours sur notre territoire, ce qui nécessite des adaptations afin que ces personnes puissent utiliser le réseau de transport en commun métropolitain, sans pour autant dégrader l'offre aux usagers habituels.

Afin de sécuriser les recettes et d'assurer le meilleur service pour l'ensemble des utilisateurs pendant toute la durée de la compétition, il a été décidé de déployer du 10 juin au 10 juillet 2016, le PASS évènement, renommé pour l'occasion PASS EURO. La mise en place de ce PASS EURO journalier permettra, en outre, à tous les habitants de la Métropole, et notamment aux plus modestes, de se déplacer à un tarif avantageux et de profiter au mieux de l'ensemble des manifestations mises en place tout au long du mois. Son tarif sera celui du PASS évènement, soit 3 € (conformément à la proposition réalisée dans le cadre de la fixation des tarifs du réseau TBM pour 2016/2017) ; pour mémoire, le Pass journée est habituellement à 4,6 € sur le réseau TBM.

Ces derniers seront téléchargeables sur internet et le dispositif sera couplé d'un programme d'accueil, d'orientation et d'information au travers de l'intervention de volontaires de Bordeaux Métropole. Ces dispositifs permettront de limiter la fraude, notamment vis-à-vis des visiteurs étrangers.

b) Bilan financier du renfort de l'offre de transport en commun et du plan de mobilité

Le renfort et les régulations du réseau de transport en commun, évalués par Keolis qui en assurera la prise en charge initiale, représentent un montant estimatif réactualisé à 958,42 K€ HT, soit un surcoût de 608,42 K€ HT (350 K€ HT prévus). Le montant du plan de mobilité réactualisé est estimé à 218,8 K€ HT (contre 100 K€ HT estimé initialement), et celui du plan de circulation autour de la Fan zone à 80 K€ HT, soit un surcoût global de 807,22 K€ HT (847,06 K€ en montant budgétaire) par rapport aux estimations initiales.

En parallèle, la mise en place du PASS EURO constitue un apport de recettes au vu du nombre croissant d'utilisateurs, dont le montant a été évalué à 540 K€, soit des recettes supplémentaires de 240 K€ par rapport aux évaluations initiales.
Par conséquent, la mise en œuvre du plan de mobilité tenant compte des derniers éléments de contexte, représente un surcoût évalué à 567,2 K€ HT (607,06 K€ en montant budgétaire) auquel s'ajoutent 50 K€ HT sur le volet communication.

MOBILITE

Montant HT	**Initial prévu**	**Renfort d'offre actualisée**	**Régulation actualisée**	**Surcoûts**
Coûts Renfort TC	350 000,00 €	462 925,00 €	495 498,00 €	608 423,00 €

Montant HT	**Initial prévu**	**Réévaluation**	**Surcoûts**
Coûts Plan de mobilité (hors TC)	100 000,00 €	218 800,00 €	118 800,00 €
Coûts plan de circulation FZ		80 000,00 €	80 000,00 €

Total des coûts	**450 000,00 €**	**1 257 223,00 €**	**807 223,00 €**

	Initial prévu	**réactualisé**	**Total recettes supp**	**Surcoût résiduel Mobilité**
Recettes Plan mobilité	300 000,00 €	540 000,00 €	240 000,00 €	**567 223,00 €HT**

3) Aménagements spécifiques au stade pour l'accueil de l'EURO 2016

L'organisation de ce type de compétition internationale dans l'enceinte d'un stade nécessite la mise en œuvre d'aménagements très spécifiques, notamment liés à son caractère exceptionnel et populaire, avec la mise en place d'espaces médias et logistiques exceptionnels.

Le choix de ne pas inclure ces aménagements dès la conception de l'ouvrage a été délibérément opéré par la ville de Bordeaux, titulaire du contrat avec l'UEFA, car les dépenses évaluées pour des infrastructures définitives étaient largement supérieures à celles d'aménagements provisoires, pris en charge en partie par l'UEFA. Certaines villes en ont d'ailleurs fait l'expérience à leur détriment concernant leur nouvel équipement.

Ces coûts, sont donc ceux représentés par la location du stade, les frais de renfort de personnel et de fonctionnement auprès de l'exploitant ainsi que ceux liés à la mise en configuration spécifique (cf. annexes). Ils représentent un montant total de 2 175 K€ HT à la charge de la ville de Bordeaux.

Ces frais sont partiellement couverts par le loyer négocié auprès de l'UEFA et la FFF et perçu par la ville, dont le montant s'élève à 1 400 K€ HT.

Le calendrier de transfert des équipements sportifs d'intérêt métropolitain au profit de Bordeaux Métropole ne coïncidant pas avec celui de l'organisation de l'EURO 2016, la Ville de Bordeaux, signataire du contrat de stade, était la seule habilitée à négocier les conditions de mise à disposition du nouveau Stade dans le cadre de son contrat avec l'exploitant du stade.

Il reviendra donc à Bordeaux Métropole, organisatrice de la manifestation, de rembourser les frais résiduels estimés à 775 K€ HT à la ville de Bordeaux, au titre de la mise à disposition du stade en configuration EURO.

4) Bilan financiers des dépenses et recettes non intégrées dans le budget initial

Afin de réduire la charge nette pour Bordeaux Métropole de l'organisation de cet évènement international, des négociations sont actuellement en cours entre La Région et Bordeaux Métropole afin de conclure une convention de partenariat local institutionnel de l'événement et dont la contribution financière serait comprise entre 200 et 500 K€.

Enfin, la participation financière de l'UEFA de 2 M€ au titre du programme Héritage pour la réalisation d'équipements sportifs de proximité, initialement non intégrée dans le budget, est à inclure dans le bilan financier puisque bon nombre des communes de la Métropole vont en bénéficier en sus de la ville de Bordeaux bénéficiant du premier million d'euros et destiné à la rénovation du stade Galin dans le quartier de la Benauge.

Ainsi, 16 d'entre-elles profiteront de ce dispositif dans le cadre de l'appel à projet destiné à répartir le second million d'euros, qui est pour rappel, conditionné par la « clause de succès » de l'événement, dépendant notamment du respect de la mise en œuvre d'un stade, d'une fan zone et d'un service de transport en commun adaptés à l'événement.

Compte tenu des éléments d'actualisation présentés, le nouveau budget prévisionnel de l'organisation de l'EURO s'établirait en montant budgétaire pour Bordeaux Métropole à :

D	Initial	Réactualisé
CONCEPTION / EXPLOITATION FAN ZONE* (nette)	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
SURCOUTS SECURIT		1 662 189,00 €

E (Fan zone et extérieur)		
APPEL A PROJETS PROGRAMME D'ANIMATION	500 000,00 €	500 000,00 €
PLAN DE MOBILITE	450 000,00 €	1 316 983,00 €
COMMUNICATION + NUMERIQUE + VOLONTAIRES	350 000,00 €	400 000,00 €
ACHAT BILLETTERIE	280 000,00 €	287 500,00 €
MISE A DISPOSITION SERVICES VILLE BORDEAUX	160 000,00 €	172 644,00 €
AMENAGEMENTS STADE REMBOURSEMENT VILLE		775 000,00 €
T	**3 740 000,00 €**	**7 114 316,00 €**

**Initialement le coût global était estimé à 3 M€, avec des recettes commerciales de 1 M€, soit un solde résiduel initial à la charge de la Métropole de 2 M€. A l'issue de la procédure de marché, le prestataire retenu a proposé un coût global à hauteur de 4 M€ mais a estimé des recettes qu'il garantit à la collectivité à hauteur de 2 M€. Le coût résiduel réactualisé de 2 M € à la charge de Bordeaux Métropole est donc inchangé (hors surcoûts liées au renforcement de la sécurité).*

R	**Initial**	**Réactualisé**	
		MINI	**MAXI**
PLAN DE MOBILITE	300 000,00 €	540 000,00 €	540 000,00 €
PARTICIPATION UEFA (ou FFF)		520 000,00 €	520 000,00 €
PARTICIPATION ETAT		734 000,00 €	734 000,00 €
PARTENARIAT INSTITUTIONNEL		200 000,00 €	500 000,00 €
T	**300 000,00 €**	**1 994 000,00 €**	**2 294 000,00 €**

	Initial	Réactualisé	
		MAXI	MINI
$	3 440 000,00 €	5 120 316,00 €	4 820 316,00 €

	MAXI	MINI
$	1 680 316,00 €	1 380 316,00 €

Un bilan financier sur les dépenses et recettes directes, mais également indirectes liées à l'organisation de cet événement sera réalisé après l'Euro 2016.
Ce dernier tentera notamment de mettre en évidence les coûts effectifs liés aux services déployés ou renforcés pour l'occasion (collecte des déchets, nettoyage etc…) ainsi que les retombées directes et indirectes occasionnées. Une première estimation du coût de la propreté est d'environ 100 000 euros répartis entre 84 000 euros de masse salariale (renfort de saisonniers) et 16 000 euros de renforts de prestations de service (fréquences de ramassage des corbeilles, et de nettoyage des sanitaires publics..) .

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération du Conseil métropolitain n° 2015/0243 du 29 mai 2015,

VU la délibération du Conseil métropolitain n° 2015/855 du 18 décembre 2015,

VU les budgets prévisionnels consolidés sur le renfort sécuritaire de « la fan zone », sur le plan de mobilité et sur les aménagements du stade,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de Bordeaux Métropole à accueillir l'UEFA EURO 2016 dans des conditions de sécurité et de transport optimisées et dans un stade configuré conformément aux prérogatives affichées sur ce type d'événement, tout en bénéficiant des contreparties provenant de l'Etat et de l'UEFA,

DECIDE

Article 1 : de valider la proposition d'actualisation du budget de l'évènement et d'autoriser la contribution aux surcoûts conjoncturels ainsi que la perception des nouvelles recettes liées à l'accueil de l'événement UEFA EURO 2016.

Article 2 : Ces dépenses et recettes seront imputées sur le budget principal aux articles concernés du chapitre 011, en dépenses et du chapitre 74, en recettes, fonction 326 ; à l'exception des dépenses et recettes liées au renforcement d'offre et à la sécurité des transports qui seront imputées sur le budget annexe des Transports au chapitre 011, article 604 en dépenses et au chapitre 70, article 7061 en recettes.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Abstention : Monsieur ANZIANI, Madame BOST, Madame BOUDINEAU, Monsieur BOURROUILH-PAREGE, Monsieur DAVID, Madame DE FRANÇOIS, Monsieur DELLU, Monsieur DUBOS, Madame FAORO, Madame FERREIRA, Monsieur GUICHOUX, Monsieur HERITIE, Madame JARDINE, Madame KISS, Madame LACUEY, Monsieur LE ROUX, Monsieur PUYOBRAU, Madame RECALDE, Madame TERRAZA, Madame TOURNEPICHE, Monsieur TOURNERIE, Monsieur TOUZEAU, Monsieur TRIJOULET, Monsieur TURON, Monsieur VERNEJOUL, Madame ZAMBON;
Contre : Madame AJON, Madame BEAULIEU, Madame BLEIN, Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur CHAUSSET, Madame DELAUNAY, Monsieur FELTESSE, Monsieur FEUGAS, Monsieur GUICHARD, Monsieur HURMIC, Monsieur JOANDET, Madame MELLIER, Monsieur PADIE, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 mai 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **13 JUIN 2016** **PUBLIÉ LE :** **13 JUIN 2016**	Pour expédition conforme, le Conseiller délégué, Monsieur Michel HERITIE

BUDGET FAN ZONE

Suite aux attentats du 13 novembre, des surcoûts liés à la sécurité ont été impactés au projet Fan Zone

Surcoûts revus suite aux attentats du 13 novembre

Détails	Total HT	Total TTC		Commentaires
Surcoût lié aux attentats	747 422,00 €	896 906,40 €		*Renforcement du dispositif de sécurité, systématisation de la palpation, mise en place de consignes, double barriérage, etc.*
Surcoût lié aux estimations de jauges	126 100,00 €	151 320,00 €		*Accueil d'équipes fortement mobilisatrice de supporters, impact lié à l'augmentation de la sécurité*
Surcoût lié aux ajustement d'horaires	63 300,00 €	75 960,00 €		*Fermeture de FZ retardée d'1h (4 fois) pour se caler avec la fermeture des bars et ouverture avancée d'1h30 (5 fois) pour garantir la fluidité des flux suite au dispositif de palpation. Recommandations de la préfecture*
Surcoût lié à la délocalisation du PCO / PMA	23 665,00 €	28 398,00 €		*Suite aux attentas, il a été demandé par la préfecture de sortir le PCO du périmètre de la Fan Zone.*
TOTAL	**960 487,00 €**	**1 152 584,40 €**		

UEFA 2016 // FAN ZONE - BORDEAUX

PROGRAMMATION

Du 10 juin au 10 juillet

Zone de match : Retransmission des matchs, partenaires, buvettes et restauration

Zone Animations : Zone de petite jauge avec animations sportives et restauration

Site Fan Zone : Ensemble des zones

AFFLUENCES : **FAIBLE** **x 13** *(de 0 à 10 000 personnes)*
MODÉRÉE **x 16** *(de 10 à 30 000 personnes)*
FORTE **x 16** *(de 30 à 50 000 personnes)*

MATCH À BORDEAUX : **MATCH BDX x 1** | **MATCH BDX x 1** | **MATCH BDX x 3**

19/01/2016

	vendredi 10-juin	samedi 11-juin	dimanche 12-juin	lundi 13-juin	mardi 14-juin	mercredi 15-juin	jeudi 16-juin	vendredi 17-juin	samedi 18-juin	dimanche 19-juin	lundi 20-juin	mardi 21-juin	mercredi 22-juin	jeudi 23-juin	vendredi 24-juin	samedi 25-juin	dimanche 26-juin	lundi 27-juin	mardi 28-juin	mercredi 29-juin	jeudi 30-juin	vendredi 01-juil	samedi 02-juil	dimanche 03-juil	lundi 04-juil	mardi 05-juil	mercredi 06-juil	jeudi 07-juil	vendredi 08-juil	samedi 09-juil	dimanche 10-juil
	OUVERTURE	PHASE DE GROUPE	PHASE DE GROUPE	PHASE DE GROUPE	PHASE DE GROUPE	PHASE DE GROUPE	PHASE DE GROUPE	PHASE DE GROUPE	PHASE DE GROUPE	PHASE DE GROUPE	PHASE DE GROUPE	PHASE DE GROUPE	PHASE DE GROUPE	REPOS/ BFV	REPOS/BFV	1/8 FINALE	1/8 FINALE	1/8 FINALE	REPOS	REPOS	1/4 FINALE	1/4 FINALE	1/4 FINALE	1/4 FINALE	REPOS	REPOS	1/2 FINALE	1/2 FINALE	REPOS	REPOS	FINALE
10h00																															
11h00																															
12h00	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS		OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS	OUVERTURE ZONE ANIMATIONS
13h00									12H // OUVERTURE ZONE MATCH																						
13H30		OUVERTURE ZONE MATCH	OUVERTURE ZONE MATCH	OUVERTURE ZONE MATCH		OUVERTURE ZONE MATCH	OUVERTURE ZONE MATCH	OUVERTURE ZONE MATCH								OUVERTURE ZONE MATCH	OUVERTURE ZONE MATCH														
14h00																															
15h00		MATCH LENS ALB+SUI	MATCH PARIS PARC DES PRINCES TUR+CRO	MATCH TOULOUSE ESP+CZE		MATCH LILLE RUS+SVK	MATCH LENS ENG+WAL	MATCH TOULOUSE ITA+SWE	MATCH BORDEAUX BEL+IRL							MATCH ST ETIENNE	MATCH LYON														
16h00																															
16H30					OUVERTURE ZONE MATCH							OUVERTURE ZONE MATCH	OUVERTURE ZONE MATCH					OUVERTURE ZONE MATCH														
17h00																															
18h00	OUVERTURE ZONE MATCH	MATCH BORDEAUX WAL+SVK	MATCH NICE POL+NIR	MATCH STADE DE FRANCE IRL+SWE	MATCH BORDEAUX AUT+HUN	MATCH PARIS PARC DES PRINCES ROU+SUI	MATCH LYON UKR+NIR	MATCH ST ETIENNE CZE+CRO	MATCH MARSEILLE ISL+HUN	OUVERTURE ZONE MATCH		2 MATCHS MARSEILLE / UKR+POL PARIS PARC DES PRINCES / NIR+GER	2 MATCHS LYON / HUN+POR STADE DE FCE / ISL+AUT	OUVERTURE ZONE MATCH	OUVERTURE ZONE MATCH	MATCH PARIS PARC DES PRINCES	MATCH LILLE	MATCH STADE DE FRANCE					OUVERTURE ZONE MATCH	OUVERTURE ZONE MATCH						OUVERTURE ZONE MATCH	OUVERTURE ZONE MATCH
19h00																															
19H30											OUVERTURE ZONE MATCH										OUVERTURE ZONE MATCH	OUVERTURE ZONE MATCH				OUVERTURE ZONE MATCH	OUVERTURE ZONE MATCH				
20h00	CONCERT D'OUVERTURE													CONCERT BFV OU CONCERT	CONCERT BFV OU CONCERT																
21H00	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS			FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS			FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS			FERMETURE JEUX ANIMATIONS	FERMETURE JEUX ANIMATIONS			FERMETURE JEUX ANIMATIONS
21h00	MATCH STADE DE FRANCE FRA+ROU	MATCH MARSEILLE ENG+RUSS	MATCH LILLE GER+UKR	MATCH LYON BEL+ITA	MATCH ST ETIENNE POR+ISL	MATCH MARSEILLE FRA+ALB	MATCH STADE DE FRANCE GER+POL	MATCH NICE ESP+TUR	MATCH PARIS PARC DES PRINCES POR+AUT	2 MATCHS LILLE / SUI+FRA LYON / ROU+ALB	2 MATCHS ST ETIENNE / SVK+ENG TOULOUSE / RUS+WAL	2 MATCHS BORDEAUX / CRO+ESP LENS / CZE+TUR	2 MATCHS LILLE / ITA+IRL NICE / SWE+BEL			MATCH LENS	MATCH TOULOUSE	MATCH NICE	CONCERT	CONCERT	MATCH MARSEILLE	MATCH LILLE	MATCH BORDEAUX	MATCH STADE DE FRANCE			MATCH LYON	MATCH MARSEILLE	CONCERT	CONCERT	MATCH STADE DE FRANCE
22h00																															
23h00	SHOW D'OUVERTURE													FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH														FERMETURE ZONE MATCH	CONCERT & SHOW DE CLOTURE
23H30	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH		FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH		FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH		FERMETURE ZONE MATCH		FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE MATCH	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	
00h00	ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE		ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE		ZONE MATCH FERMEE	SITE FERME	SITE FERME	ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE	SITE FERME	SITE FERME	ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE		ZONE MATCH FERMEE	SITE FERME	ZONE MATCH FERMEE	ZONE MATCH FERMEE	SITE FERME	SITE FERME	
00H30	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS		FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS		FERMETURE ZONE ANIMATIONS			FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS			FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS		FERMETURE ZONE ANIMATIONS			FERMETURE ZONE ANIMATIONS	FERMETURE ZONE ANIMATIONS			
01h00	SITE FERME	SITE FERME	SITE FERME	SITE FERME	SITE FERME	SITE FERME	SITE FERME	SITE FERME		SITE FERME	SITE FERME		SITE FERME			SITE FERME	SITE FERME	SITE FERME			SITE FERME	SITE FERME		SITE FERME			SITE FERME	SITE FERME			
01h00	*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*		*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*		*Nettoyage SITE*			*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*			*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*		*Nettoyage SITE*			*Nettoyage SITE*	*Nettoyage SITE*			
01H30									FERMETURE ZONE MATCH + ANIMATIONS			FERMETURE ZONE MATCH + ANIMATIONS											FERMETURE ZONE MATCH + ANIMATIONS								FERMETURE ZONE MATCH + ANIMATIONS
02H00									ZONE MATCH FERMEE			ZONE MATCH FERMEE											ZONE MATCH FERMEE								ZONE MATCH FERMEE
...									*Nettoyage SITE*			*Nettoyage SITE*											*Nettoyage SITE*								*Nettoyage SITE*

Plan de Mobilité (en HT)

Au BP au titre du plan de Mobilité : 190 000 euros HT

	Coûts prévisionnels	**Coûts actualisés**	**Commentaires**
Coûts de location	40 000 euros HT	62 000 euros HT	Tous parkings + fourrière
Coûts de gestion des parkings, intégrés initialement dans les coûts aléatoires	70 000 euros HT		Prise en charge par UEFA suite négociation
Gestion autres parkings		2 800 euros HT	
Coûts aléatoires	80 000 euros HT		
Etude Parking		24 000 euros HT	
Aménagement parking piste moto		15 000 euros HT	Parking bus supporters
Aménagement voie sud minimum		15 000 euros HT	
Pose signalétique		100 000 euros HT	
Total	190 000 euros HT	218 800 euros HT	

Nouveau dispositif

Plan de circulation Fan Zone		80 000 euros HT	

Surcoûts opérationnels Euros 2016

Coût heure CR (coefficient: 200)	*39,35 €*	*/ heure*	Cf. annexe 30 - Spéciaux
Coût heure AM (coefficient moy.: 245)	*48,20 €*	*/ heure*	*au prorata du coût CR/200*
Coût heure Technicien (coefficient moy.: 200)	*39,35 €*	*/ heure*	*au prorata du coût CR/200*
Frais Km tram	*1,625 €*	*/km*	Cf. annexe 30 - Spéciaux
Frais Km Bus	*1,070 €*	*/km*	Cf. annexe 30 - Spéciaux

Ensemble des surcoûts opérationnels liés aux services renforts Stade + Fan Zone

Coût opérationnel	Agents Mobilisés	Durée journalière	Heures CR	Heures AM	Heures Techniciens	Km	Coût (en $€_{2013}$)	
Services Conducteurs Renfort Offre	885	7,43	6 578,5				383 505 €	
Frais Kilométriques Tram						38 432	62 452 €	**Renfort Offre**
Frais Kilométriques Bus						15 858	16 968 €	⬇
								462 925 €
Régulation AM	558	8,77		4 894,1			326 224 €	
Renforts Maintenance	76	8,00			608,0		33 825 €	
Renforts agents accueil / guidage	120	9,00			1 080,0		55 389 €	
Renforts techniciens EMO	117	7,43			869,7		52 404 €	
Astreinte Dépannage STAVI							15 000 €	**Régulations**
Doublage nettoyage 22 stations centre ville							12 656 €	⬇
								495 498 €
Sécurisation AM	186	8,77		1 631,4			108 741 €	**Sécurisation**
Prestation sécurité gardiennage infra Lynx							390 862 €	⬇
Frais Divers							10 000 €	**509 604 €**
Total Surcoûts Euro 2016			**6 578,5**	**6 525,5**	**2 557,7**	**54 290**	**1 468 027 €**	

>> Détail des frais de personnels

Catégories	*Taux horaire de référence*	*Total des heures*	*dont heures à taux majoré*					*Taux horaire moyen*
			Dimanches	*Nuit (>22h)*	*HS*	*JF*		
Conducteurs	39,35 €	6 579	1 152	3 540	6 579	0	**383 505 €**	58,30 €
Agents de Maîtrise DEX	48,20 €	6 526	865	1 736	6 526	0	**434 965 €**	66,66 €
Techniciens DEX EMO	48,20 €	870	0	0	870	0	**52 404 €**	60,25 €
Techniciens DMCI accueil / guidage	39,35 €	1 080	0	192	1 080	0	**55 389 €**	51,29 €
Techniciens DMPP	39,35 €	608	120	172	608	0	**33 825 €**	55,63 €
	Valorisation ->	100%	40%	30%	25%	40%		
					Total :		**960 088 €**	

POINT BUDGET EURO STADE

BILAN FINANCIER PREVISIONNEL
STADE 06 04

Chiffrages en Euros H.T	Chiffrages Bordeaux
Location stade	690 000
Location espaces et aménagements hors PPP	80 000
renfort Personnel	150 000
Coûts de fonctionnement du stade	160 000
FCGB axelVEGA, SBA Bureaux huissier état des lieux.	35 000
divers	10 000
SOUS TOTAL HT	1 125 000

Chiffrages en Euros H.T	Chiffrages Bordeaux
Mise en configuration - Aménagements à réaliser	1 030 000
divers	20 000
SOUS TOTAL HT	1 050 000
TOTAL HT	2 175 000
Loyer UEFA / FFF	1 400 000
solde HT	775 000
solde TTC	930 000